



Extrait du Registre des délibérations du Conseil de Communauté

Séance du jeudi 14 décembre 2023

Publié le : 22/12/2023

Membres du Conseil de Communauté en exercice : 123

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la CCIT, sous la présidence de Madame Anne VIGNOT, Présidente de Grand Besançon Métropole.

Ordre de passage des rapports : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 53, 51, 52, 49, 50

La séance est ouverte à 18h04 et levée à 00h15.

Étaient présents : **Audeux :** Mme Françoise GALLIOU **Avanne-Aveney :** Mme Marie-Jeanne BERNABEU **Besançon :** Mme Elise AEBISCHER, M. Hasni ALEM, Mme Frédérique BAEHR, M. Guillaume BAILLY, Mme Anne BENEDETTO, M. Kevin BERTAGNOLI, Mme Pascale BILLEREY, M. Nicolas BODIN, M. François BOUSSO, Mme Fabienne BRAUCHLI, Mme Claudine CAULET, Mme Annaïck CHAUVET, M. Sébastien COUDRY, M. Philippe CREMER, M. Laurent CROIZIER, M. Benoit CYPRIANI, Mme Karine DENIS-LAMIT (à partir de la question n°2), M. Cyril DEVESA, Mme Marie ETEVENARD (jusqu'à la question n°39 incluse), M. Ludovic FAGAUT, Mme Lorine GAGLIULO, Mme Sadia GHARET (jusqu'à la question n°4 incluse), Mme Valérie HALLER, M. Pierre-Charles HENRY, M. Jean-Emmanuel LAFARGE, Mme Marie LAMBERT, M. Aurélien LAROPPE, Mme Myriam LEMERCIER (jusqu'à la question n°34 incluse), M. Christophe LIME, Mme Agnès MARTIN, M. Saïd MECHAI, Mme Carine MICHEL (jusqu'à la question n°48 incluse), Mme Marie-Thérèse MICHEL, Mme Laurence MULOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, M. Jean-Hugues ROUX (jusqu'à la question n°19 incluse), M. Nathan SOURISSEAU, M. Gilles SPICHER, Mme Anne VIGNOT, Mme Christine WERTHE, Mme Marie ZEHAF, **Bonnay :** M. Gilles ORY, **Boussières :** M. Eloy JARAMAGO, **Busy :** M. Philippe SIMONIN (à partir de la question n°2), **Chaleze :** M. René BLAISON **Chalezeule :** M. Christian MAGNIN-FEYSOT, **Champagney :** M. Olivier LEGAIN, **Champvans-Les-Moulins :** M. Florent BAILLY, **Chaucenne :** M. Alain ROSET, **Chevroz :** M. Franck BERNARD, **Cussey-Sur-L'Ognon :** Jean-François MENESTRIER, **Dannemarie-Sur-Crête :** Mme Martine LEOTARD, **Deluz :** M. Fabrice TAILLARD **Devecey :** Mme Laëtitia LAROCHE, **Ecole-Valentin :** M. Yves GUYEN, **Fontain :** M. Claude GRESSET-BOURGEOIS, **François :** M. Emile BOURGEOIS, **Geneuille :** M. Patrick OUDOT, **Gennes :** M. Jean SIMONDON, **Grandfontaine :** M. Henri BERMOND, **La Chevillotte :** M. Roger BOROWIK, **La Vèze :** M. Jean-Pierre JANNIN, **Les Auxons :** M. Anthony NAPPEZ, **Mamirolle :** M. Daniel HUOT, **Marchaux-Chaudefontaine :** M. Patrick CORNE, **Mazerolles-Le-Salin :** M. Daniel PARIS, **Miserey-Salines :** M. Marcel FELT, **Montferrand-Le-Château :** Mme Lucie BERNARD, **Morre :** M. Jean-Michel CAYUELA (jusqu'à la question n°39 incluse), **Nancray :** M. Vincent FIETIER, **Noironet :** M. Philippe GUILLAUME, **Osselle-Routelle :** Mme Anne OLSZAK, **Pelousey :** Mme Catherine BARTHELET (à partir de la question n°2), **Pouilley-Français :** M. Yves MAURICE, **Pouilley-Les-Vignes :** M. Jean-Marc BOUSSET, **Rancenay :** Mme Nadine DUSSAUCY (à partir de la question n°20), **Roset-Fluans :** M. Jacques ADRIANSEN, **Saint-Vit :** Mme Anne BIHR, **Saône :** M. Benoît VUILLEMIN (jusqu'à la question n°7 incluse), **Serre-Les-Sapins :** M. Gabriel BAULIEU, **Tallenay :** M. Ludovic BARBAROSSA, **Thise :** M. Pascal DERIOT, **Thoraise :** M. Jean-Paul MICHAUD, **Torpes :** M. Denis JACQUIN, **Vaire :** Mme Valérie MAILLARD, **Velesmes-Essarts :** M. Jean-Marc JOUFFROY, **Vieilleil :** M. Franck RACLOT

Étaient absents : **Amagney :** M. Thomas JAVAUX, **Besançon :** Mme Nathalie BOUVET, Mme Aline CHASSAGNE, Mme Julie CHETTOUH, M. Abdel GHEZALI, M. Olivier GRIMAITRE, M. Damien HUGUET, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR, Mme Karima ROCHDI, Mme Juliette SORLIN, M. André TERZO, Mme Claude VARET, Mme Sylvie WANLIN, **Beure :** M. Philippe CHANEY, **Brailans :** M. Alain BLESSEMAILLE, **Byans-Sur-Doubs :** M. Didier PAINEAU, **Champoux :** M. Romain VIENET, **Châtilon-Le-Duc :** Mme Catherine BOTTERON, **Chemaudin et Vaux :** M. Gilbert GAVIGNET, **Larnod :** M. Hugues TRUDET, **Le Gratteris :** M. Cédric LINDECKER, **Merey-Vieilleil :** M. Philippe PERNOT, **Montfaucon :** M. Pierre CONTOZ, **Novillars :** M. Bernard LOUIS, **Palise :** M. Daniel GAUTHEROT, **Pirey :** M. Patrick AYACHE, **Pugey :** M. Frank LAIDIE, **Roche-Lez-Beaupré :** M. Jacques KRIEGER, **Saint-Vit :** M. Pascal ROUTHIER, **Venise :** M. Jean-Claude CONTINI, **Villars-Saint-Georges :** M. Damien LEGAIN, **Vorges-Les-Pins :** Mme Maryse VIPREY

Secrétaire de séance : Mme Marie LAMBERT

Procurations de vote : Mme Nathalie BOUVET à Mme Agnès MARTIN, Mme Aline CHASSAGNE à M. Hasni ALEM, Mme Julie CHETTOUH à Mme Marie ZEHAF, Mme Karine DENIS-LAMIT à Mme Laurence MULOT (jusqu'à la question n°1 incluse), Mme Marie ETEVENARD à M. Aurélien LAROPPE (à partir de la question n°40), Mme Sadia GHARET à Mme Anne BENEDETTO (à partir de la question n°5), M. Abdel GHEZALI à M. Yannick POUJET, M. Olivier GRIMAITRE à Mme Pascale BILLEREY, M. Damien HUGUET à M. Anthony POULIN, Mme Myriam LEMERCIER à M. Guillaume BAILLY (à partir de la question n°35), Mme Karima ROCHDI à M. Laurent CROIZIER, M. Jean-Hugues ROUX à Mme Carine MICHEL (à partir de la question n°20), Mme Juliette SORLIN à Mme Frédérique BAEHR, M. André TERZO à M. Christophe LIME, Mme Claude VARET à Mme Marie LAMBERT, Mme Sylvie WANLIN à M. Sébastien COUDRY, M. Alain BLESSEMAILLE à Mme Anne VIGNOT, M. Philippe SIMONIN à M. Eloy JARAMAGO (jusqu'à la question n°1 incluse), Mme Catherine BOTTERON à M. Marcel FELT, M. Gilbert GAVIGNET à M. Yves GUYEN, M. Bernard LOUIS à M. Fabrice TAILLARD, M. Daniel GAUTHEROT à M. Gilles ORY, Mme Catherine BARTHELET à M. Gabriel BAULIEU (jusqu'à la question n°1 incluse), M. Patrick AYACHE à M. Jean-Marc BOUSSET, Mme Nadine DUSSAUCY à Mme Marie-Jeanne BERNABEU (jusqu'à la question n°19 incluse), M. Pascal ROUTHIER à Mme Anne BIHR, M. Benoît VUILLEMIN à M. Jean-Paul MICHAUD (à partir de la question n°8), M. Jean-Claude CONTINI à M. Franck RACLOT

Délibération n°2023/2023.06746

Rapport n°3 - Etat des décisions de la Présidente dans le cadre de sa délégation du Conseil

Etat des décisions de la Présidente dans le cadre de sa délégation du Conseil

Rapporteur : Mme Anne VIGNOT, Présidente

Résumé :

Conformément à l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil de Communauté a, par délibération du 27 mai 2021, donné délégation à la Présidente pour accomplir différents actes de gestion courante pendant la durée de son mandat.

La présente délibération a pour objet d'informer le Conseil de Communauté des décisions prises par la Présidente dans le cadre de ses attributions déléguées.

I. En matière financière

Habitat - DIV.23.08.D92 en date du 14/11/2023 - Reconstitution de l'offre démolie NPNRU Planoise - Décision de subvention - Rue du Centre - ECOQUARTIER - MONTFERRAND-LE-CHATEAU - Loge.GBM pour un montant de 156 000 €

Habitat - DIV.23.08.D93 en date du 14/11/2023 - Programme de soutien à la construction neuve et à la réhabilitation de logements locatifs conventionnés communaux - Décision de prorogation du délai de validité de subvention - Commune de Pugey

Economie - DIV.23.08.D94 en date du 14/11/2023 - subvention FIE - projet ECOPART - ECOPART pour un montant de 40 000 €

Habitat - DIV.23.08.D95 en date du 14/11/2023 - Programme de soutien à la construction neuve et à la réhabilitation de logements locatifs conventionnés - Décision d'agrément et de subvention pour l'aménagement de logements locatifs communaux - Commune de Avanne-Aveney et commune de Geneuille pour un montant de 25 000 €

Bon de Commande avec SPL AER (agence économique régionale) pour participation de GBM à ses côtés au salon du SIMI (Salon de l'Immobilier d'Entreprise). La région Bourgogne-Franche-Comté expose lors de l'édition du (SIMI), du 12 au 14 décembre 2023 à Paris. Le SIMI est un rendez-vous annuel qui rassemble la communauté de l'industrie française de l'immobilier.

II. En matière de marchés publics

Travaux de signalisation horizontale pour la réalisation de la chaussée à voie centrale banalisée de Mamirolle

Titulaire : AXIMUM SECURITE COLMAR – 68000 COLMAR

Montant : 32 702,50 € HT

Date de notification : 13/07/2023

Diagnostic et Schéma Directeur d'Assainissement Collectif du système de Vaux Lès Prés (communes de CHEMAUDIN et VAUX)

Titulaire : REALITES ENVIRONNEMENT - 25000 BESANCON

Montant maximum : 75 000 € HT / 60 semaines maximum

Date de notification : 13/09/2023

Fourniture et pose signalisation permanente sur le Territoire de Grand Besançon Métropole

Titulaire : BOURGOGNE FRANCHE COMTE SIGNAUX - 25770 CHEMAUDIN ET VAUX

Montant maximum : 89 000 € HT / 3,5 mois

Date de notification : 14/09/2023

Mission de maître d'œuvre relative à l'aménagement du centre-ville commune de Saône

Titulaire : BUREAU D'ETUDES JACQUET (BEJ) – 25400 AUDINCOURT

Montant : 27 086 € HT
Date de notification : 18/09/2023

Maintenance et évolutions du site internet
Titulaire : INOVAGORA – 60200 COMPIEGNE
Montant maximum : 210 000 € HT / 4 ans
Date de notification : 19/09/2023

Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réalisation du plan lumière de la Citadelle de Besançon
Titulaire : PMM – 39100 DOLE
Montant : 79 650 € HT
Date de notification : 20/09/2023

Réhabilitation / Renouvellement des réseaux d'assainissement de la ZAE / ZI de Saône
Titulaires : TRAVAUX SANS TRANCHEES (TST) - 01200 VALSERHONE (mandataire)
J.C BONNEFOY – 25660 SAONE
Montant : 257 939,50 € HT
Date de notification : 04/10/2023

Prestation de sondage et rapport d'analyse amiante et HAP sur le territoire de Grand Besançon Métropole
Titulaire : ATEMAC – 18000 BOURGES
Montant maximum : 35 000 € HT / 11,5 semaines
Date de notification : 11/10/2023

Etude de diagnostic des voiries privées à intégrer dans le Domaine Public communautaire
Titulaires : ABCD GEOMETRES EXPERTS ET INGENIERIE – 25410 SAINT VIT
BUREAU D'ETUDES JACQUET – 25400 AUDINCOURT
JDBE - 25000 BESANCON
Montant maximum : 70 000 € HT / 1 an
Date de notification : 11/10/2023

Etude de circulation autour du projet de requalification de la rue de Dole et de l'avenue Louise Michel à Besançon
Titulaire : CERYX TRAFIC SYSTEM – 28500 CHERISY
Montant maximum : 214 000 € HT / 4 ans
Date de notification : 13/10/2023

Fourniture de mobilier urbain
Titulaire : SERI SAS – 86100 CHATELLERAULT
Montant maximum : 210 000 € HT / 3 ans
Date de notification : 25/10/2023

Travaux de Génie Electrique sur le territoire de Grand Besançon Métropole
Lot 01 : Secteurs Nord et Dame Blanche
Titulaires : EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES - ALSACE FRANCHE COMTE (EES - AFC) - 25320
CHEMAUDIN ET VAUX (mandataire)
SOBECA - 25320 CHEMAUDIN ET VAUX
Montant maximum : 1 950 000,00 € HT / 3 ans
Date de notification : 31/10/2023

Lot 02 : Secteurs Plateau et Sud-Ouest
Titulaires : EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES - ALSACE FRANCHE COMTE (EES - AFC) - 25320
CHEMAUDIN ET VAUX (mandataire)
SOBECA - 25320 CHEMAUDIN ET VAUX
Montant maximum : 1 800 000,00 € HT / 3 ans
Date de notification : 31/10/2023

Lot 03 : Secteurs Ouest et Saint-Vitois

Titulaires : EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES - ALSACE FRANCHE COMTE (EES - AFC) - 25320
CHEMAUDIN ET VAUX (mandataire)
SOBECA - 25320 CHEMAUDIN ET VAUX
Montant maximum : 1 650 000,00 € HT / 3 ans
Date de notification : 31/10/2023

Lot 04 : Secteur Besançon Est

Titulaires : EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES - ALSACE FRANCHE COMTE (EES - AFC) - 25320
CHEMAUDIN ET VAUX (mandataire)
SOBECA - 25320 CHEMAUDIN ET VAUX
Montant maximum : 1 650 000,00 € HT / 3 ans
Date de notification : 31/10/2023

Lot 05 : Secteur Besançon Ouest

Titulaires : EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES - ALSACE FRANCHE COMTE (EES - AFC) - 25320
CHEMAUDIN ET VAUX (mandataire)
SOBECA - 25320 CHEMAUDIN ET VAUX
Montant maximum : 1 950 000,00 € HT / 3 ans
Date de notification : 31/10/2023

Fourniture de produits préfabriqués en béton

Titulaire : FRANSBONHOMME – 25480 PIREY
Montant maximum : 210 000 € HT / 3 ans
Date de notification : 31/10/2023

Travaux d'aménagement des espaces verts, des espaces sportifs de plein air et des espaces de nature**- Marché subséquent : NPRU PLANOISE – aménagement d'un parking paysagé – travaux de plantation**

Titulaire : FRANCE CLOTURE ENVIRONNEMENT – 25480 PIREY
Montant : 25 418,14 € HT
Date de notification : 23/10/2023

Marché subséquent / Fourniture de carburants GNR (GNR B30)- GAZOLE (B7)- SSP95 (E10) - GPLc (LPG)**Lot 01 : Fourniture de GNR (GNR B30)**

Titulaire : TD DISTRIBUTION THEVENIN DUCROT DISTRIBUTION - 21800CHEVIGNY SAINT SAUVEUR
Montant : 9 576 € HT
Date de notification : 16/10/2023

Lot 02 : Fourniture de gazole (B7)

Titulaire : CYPRIEN ROGNON – 25500 MORTEAU
Montant : 33 718 € HT
Date de notification : 10/11/2023

Marché subséquent / Accord-cadre pour l'acquisition de véhicules légers et de véhicules utilitaires inférieurs ou égal à 3,5 tonnes**Lot 02 : Acquisition de véhicules de type citadine (segment B2) moteur essence, diesel, électrique ou hybride 4/5 places 3/5 portes**

Titulaire : FRANCHE AUTOMOBILE – 25770 FRANCOIS
Montant : 14 144,79 € HT
Date de notification : 11/10/2023

Lot 04 Acquisition de véhicules utilitaires CTTE type fourgon plateau benne Volume utile de 8 à 22 m3 - moteur essence, diesel, électrique ou hybride 3 à 7 places

Titulaire : SIAB PEUGEOT – 25000 BESANCON
Montant : 31 734,74 € HT

Date de notification : 09/10/2023

Avenants aux marchés de fournitures et services inférieurs à 300 000 € HT / avenants aux marchés de travaux inférieurs au seuil de la procédure adaptée (5 382 000 € HT depuis le 01/01/2022) / avenants sans incidence financière ou inférieurs à 5 % aux marchés de fournitures et services supérieurs à 300 000 € HT ou aux marchés de travaux supérieurs au seuil de la procédure adaptée (5 382 000 € HT depuis le 01/01/2022) :

Avenant 1 – Besançon Rue Russell - Aménagement des abords du lycée Victor Hugo

Titulaire : COLAS FRANCE – 25410 DANNEMARIE SUR CRETE

Objet de l'avenant : réalisation des prestations supplémentaires

Montant initial du marché : 354 976 € HT

Montant de l'avenant : 38 411,77 € HT

Date de notification de l'avenant : 11/10/2023

Accord-cadre pour la fourniture de produits chimiques de traitement des eaux

Lot 01 : Sels de fer (assainissement) chlorosulfate ferrique à 41 %

Avenant 1 – Marché subséquent / fourniture de Sels de fer (assainissement) chlorosulfate ferrique à 41 % pour la STEP de Port-Douvot

Titulaire : KRONOS INTERNATIONAL INC - 75000 PARIS

Objet de l'avenant : ajustement du prix par rapport à la quantité livrée

Montant initial du marché : 8 950 € HT

Montant de l'avenant : 122,00 € HT

Date de notification de l'avenant : 29/09/2023

Avenant 2 – Marché subséquent / fourniture de Sels de fer (assainissement) chlorosulfate ferrique à 41 % pour la STEP de Port-Douvot

Titulaire : KRONOS INTERNATIONAL INC - 75000 PARIS

Objet de l'avenant : ajustement du prix par rapport à la quantité livrée

Montant initial du marché : 8 950 € HT

Montant de l'avenant : 0,14 € HT

Date de notification de l'avenant : 09/10/2023

Lot 03 : Polychlorosulfate d'aluminium

Avenant 1 – Marché subséquent / fourniture de polychlorosulfate d'aluminium pour l'UTEP de La Malate

Titulaire : BEAUSEIGNEUR - 90140 FROIDEFONTAINE

Objet de l'avenant : ajustement du prix par rapport à la quantité livrée

Montant initial du marché : 6 300 € HT

Montant de l'avenant : 36,00 € HT

Date de notification de l'avenant : 24/10/2023

Accord-cadre pour travaux de réseaux d'eau et d'assainissement

Lot n° 10 : Seuil à partir de 200 001 € HT pour secteurs Est + Dame Blanche + Nord + Sud-Ouest + Saint Vitois + Ouest

Avenant 3 – Marché subséquent / travaux de réhabilitation eau potable et assainissement rue Weibel à Novillars

Titulaire : SOGEA RHONE ALPES - 25110 AUTECHAUX

Objet de l'avenant : réalisation des prestations supplémentaires

Montant initial du marché subséquent : 319 996,35 € HT

Montant de l'avenant : 82 856,09 € HT

Date de notification de l'avenant : 04/10/2023

Avenant 1 - Fourniture et maintenance d'un logiciel pour le suivi des effluents non domestiques

Titulaire : YPRESIA – 44100 NANTES

Objet de l'avenant : Changement SIRET du titulaire

Montant maximum initial du marché : 49 000 € HT / 6 ans

Montant de l'avenant : sans incidence financière

Date de notification de l'avenant : 05/10/2023

Avenant 1 - Location et livraison de bouteilles de chlore gazeux liquéfié

Titulaire : GAZECHIM - 34500 BEZIERS

Objet de l'avenant : Changement SIRET du titulaire

Montant maximum initial du marché : 290 000 € HT / 4 ans

Montant de l'avenant : sans incidence financière

Date de notification de l'avenant : 07/02/2023

Avenant 2 - Location et livraison de bouteilles de chlore gazeux liquéfié

Titulaire : GAZECHIM - 34500 BEZIERS

Objet de l'avenant : modification des montants maximum pour les deux dernières périodes

Montant maximum initial du marché : 290 000 € HT / 4 ans

Montant de l'avenant : sans incidence financière

Date de notification de l'avenant : 10/10/2023

TIERCE MAINTENANCE APPLICATIVE DU LOGICIEL PLANITECH

Titulaire : JES – 44817 ST HERBLAIN

Date de notification : 18/11/2023

Montant : 215 000 € HT.

TIERCE MAINTENANCE APPLICATIVE DU LOGICIEL AIDEN

Titulaire : MGDIS – 56038 VANNES

Date de notification : 18/11/2023

Montant : 215 000 € HT.

III. En matière d'affaires juridiques, contentieuses et d'assurances

Dépôts de plainte (le cas échéant avec constitution de partie civile) :

- Le 25 août 2023, pour incendie de bacs à déchets rue de Fribourg à Besançon,
- Le 13 septembre 2023, pour branchement électrique illégal sur un coffret route de Gray à Besançon,
- Le 22 septembre 2023, dégradation du réseau de fibre optique rue Blaise Pascal à Besançon,
- Le 9 octobre 2023, dégradation d'une borne amovible avenue de l'observatoire à Besançon.

Contentieux :

Mme. H c/ GBM : défense des intérêts de Grand Besançon Métropole dans le cadre d'un recours introduit devant le Tribunal Administratif de Besançon le 8 septembre 2023 contestant sa radiation des effectifs.

Acceptation d'un chèque de 2191,92 € de GMF ASSURANCES correspondant à l'indemnité versée suite à un choc de véhicule contre un candélabre à Franois le 4 mars 2023.

Acceptation d'un virement de 534,31 € de SDC L'ESPACE correspondant à l'indemnité versée suite à la chute d'un arbre appartenant à la Copropriété l'ESPACE en février 2023 et ayant endommagé une clôture de Grand Besançon Métropole.

Acceptation d'un chèque de 2024,87 € de la MAIF correspondant à l'indemnité immédiate versée suite à un choc de véhicule contre un candélabre à Pelousey le 21 février 2023.

Acceptation d'un chèque de 2004 € de la MAIF correspondant à l'indemnité immédiate versée suite à un choc de véhicule contre des potelets à Roche Lez Beaupré le 27 novembre 2022.

Acceptation d'un chèque de 367,49 € de la MAIF correspondant à l'indemnité immédiate versée suite à un choc de véhicule contre une barrière du tunnel de la Citadelle à Besançon le 17 février 2023.

Acceptation d'un virement de 927,74 € de la SMACL correspondant à l'indemnité versée suite à un accident de la circulation du 2 mars 2023 à Besançon et ayant endommagé le véhicule PAR 2583.

Acceptation d'un virement de 433,58 € de la MAIF correspondant à l'indemnité immédiate versée suite à un choc de véhicule contre un candélabre à Saint-Vit le 10 juin 2023.

Acceptation d'un chèque de 3000 € de la MAIF correspondant à la franchise versée suite à un choc de véhicule contre un candélabre à Saint-Vit le 10 juin 2023.

Acceptation d'un chèque de 3699,62 € de la MAIF correspondant à l'indemnité immédiate versée suite à un choc de véhicule contre un abribus à Chemaudin et Vaux le 26 juin 2023.

Acceptation d'un chèque de 2771,06 € de la MAIF correspondant à l'indemnité immédiate versée suite à un choc de véhicule contre la borne située rue Battant le 21 février 2023.

Acceptation d'un chèque de 3834,23 € de la MAIF correspondant à l'indemnité immédiate versée suite à un choc de véhicule contre le portique du tunnel de la Citadelle le 9 mars 2023.

Acceptation d'un chèque de 1972,59 € des ACM IARD correspondant à l'indemnité versée suite à un choc de véhicule contre un candélabre à Pouilley-Les-Vignes le 1^{er} avril 2023.

Acceptation d'un chèque de 1379,40 € de la MAIF correspondant à l'indemnité immédiate versée suite à un choc de véhicule contre du mobilier urbain à Chalezeule le 14 juillet 2023.

Acceptation d'un chèque de 1217,88 € de la MAIF correspondant à l'indemnité versée suite à un choc de véhicule contre un candélabre à Pouilley-Les-Vignes le 15 juin 2022.

Acceptation d'un chèque de 24 837,57 € de la MAIF correspondant à l'indemnité immédiate versée suite à un choc de véhicule contre un mur et une barrière sortie tunnel de la Citadelle à Besançon le 22 juillet 2022.

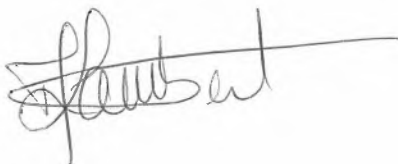
Acceptation d'un chèque de 1461 € de la MAIF correspondant à l'indemnité versée suite à un choc de véhicule contre un abribus à Chemaudin et Vaux le 26 juin 2023.

Acceptation d'un chèque de 3000 € de la MAIF correspondant à l'indemnité franchise versée suite à un choc de véhicule contre un abribus à Chemaudin et Vaux le 26 juin 2023.

Le Conseil de Communauté prend connaissance des décisions de la Présidente dans le cadre de sa délégation du Conseil.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Besançon dans les deux mois suivant sa publicité.

La Secrétaire de séance,



Mme Marie LAMBERT
Conseillère Communautaire

Pour extrait conforme,
La Présidente,



Anne VIGNOT
Maire de Besançon